SOLR PARC
CHARENTE

UNE SOCIÉTÉ
CALITOM | SERGIES | SDEG 16

Calitom, SERGIES et le SDEG 16, trois entités émanant des collectivités territoriales, ont créé ensemble la société Sol'R Parc dans le but de développer des projets solaires sur le département. Ce partenariat marque la volonté commune de participer activement à la transition énergétique sur le territoire.

DÉVELOPPER LES PROJETS
ENERGIES
RENOUVELABLES

La loi du 17 août 2015 a fixé l'objectif de porter la part des énergies renouvelables à plus de 30 % de la consommation énergétique finale d'énergie en 2030 et de baisser à 50 % la part du nucléaire dans la production d'électricité à horizon 2025.

SOL'R PARC CHARENTE

FAIRE DE LA CHARENTE UN TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE

SOL'R PARC
ACTEUR PUBLIC CHARENTAIS AU SERVICE DES COLLECTIVITES

Donner du sens aux projets de production d'énergie renouvelable en associant collectivités, citoyens et économie locale.

CONTACT

Calitom : Yvan HUGUENOT, directeur des travaux
05 45 65 82 50

SDEG 16 : Laure GAUTHIER, directrice générale des services
05 45 67 35 00

SERGIES : Emmanuel JULIEN
Président du Directoire
05 49 44 79 42

calitom service public des déchets

SERGIES ÉNERGIES RENOUVELABLES GROUPE ÉNERGIES VIENNE

SDEG 16

3 ENTITÉS ÉMANANT DES COLLECTIVITÉS | TERRITORIALES

Calitom, dans le domaine des déchets
SDEG 16, dans le domaine de l'électricité et du gaz
SERGIES, Société créée par la volonté des 265 communes du Syndicat ENERGIES VIENNE : aménagement et exploitation des moyens de production décentralisés : éolien, photovoltaïque, biogaz, méthanisation, hydroélectricité

LA GARANTIE DE PROJETS TERRITORIAUX

La Loi de Transition Ecologique pour la Croissance Verte permet aux collectivités locales de rentrer dans le capital social des sociétés portant des projets de production d'énergie renouvelable.

SOL'R Parc Charente, est une SAS au capital de 5 000 € détenu à 60% par SERGIES, 20% par Calitom et 20% le SDEG16.

Cette société a vocation à porter des projets sur le territoire charentais en partenariat avec des collectivités ou des entreprises. Elle assure des opérations cohérentes et pas uniquement financières.

ancienne décharge de Ruffec réhabilitée en parc photovolatïque, mise en service 2017

De gauche à droite : MM. Villat, Boivin, Mme Bonnefoy, MM. Julien, Lardeau, Coq et Pichon

1ÈRE RÉALISATION COMMUNE À RUFFEC

Afin de valoriser ses centres d'enfouissement fermés et trouver une source de financement aux lourds investissements consacrés à leur réhabilitation, Calitom développe des projets de parcs photovoltaïques.

Fermée en 2005, l'ancienne décharge de Ruffec accueille désormais un parc photovoltaïque construit et exploité par SERGIES dans le cadre du partenariat Sol'R Parc.

• 1,8 ha de surface de panneaux • Puissance : 2,8 MWc • Production : 3 640 000 kWh/an (la consommation de 1 800 habitants hors eau chaude et chauffage) • Panneaux assemblés par l'entreprise VMH Energies située dans la Vienne • 150 000 € de financement participatif sur les 4 M€ du projet

plateforme de compostage de Ste-Sévère

ancienne décharge de Rouzède

D'AUTRES PROJETS

• **Les pans nord des toits de la plateforme de compostage de Ste-Sévère** • 1 260 m² de surface à couvrir • Puissance : 222 kWc • Production : 243 000 kWh/an (la consommation de 120 habitants/an)

• **L'ancienne décharge de Rouzède** • 4,3 ha de surface occupée • Puissance : 4,1 MWc • Production : 5,1 GWh/an (la consommation de 2 500 habitants/an) • projet 2019

• **L'ancien dôme de déchets de Ste-Sévère** • 8,3 ha de surface occupée • Puissance : 4,9 MWc • Production : 6,6 GWh/an (la consommation de 3 300 habitants/an) • projet 2019/2020

• **La base de travaux LGV COSEA à Villognon** • 12 ha de surface occupée • Puissance : 9 à 11 MWc • Production : 11 à 15 GWh (la consommation de 5 500 à 7 500 habitants/an)

ET VOUS, AVEZ-VOUS DES PROJETS...